

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Propos introductifs de

Monsieur Soibahadine IBRAHIM RAMADANI
Président du Conseil Départemental de Mayotte

A l'occasion

« du comité de programmation du contrat de convergence 2019/2022 »

15 Juillet 2019 à 10h00

Hémicycle YOUNOUSSA BAMANA
Conseil départemental de Mayotte

Mamoudzou- Mayotte

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Sénateur,
Mesdames, Messieurs les Conseillers départementaux,
Monsieur le Président de l'Association des Maires,
Mesdames, Messieurs les Maires,
Messieurs les Présidents des intercommunalités,
Mesdames et Messieurs,

À un peu plus d'un an du mouvement social mené par une intersyndicale et le collectif des mahorais, contre l'insécurité et pour une lutte efficace face à l'immigration clandestine, des réponses ont été apportées par l'Etat, s'engageant pour Mayotte à travers 53 mesures opérationnelles, traduites en 125 actions.

Ces actions mobilisent l'ensemble des acteurs du territoire, Etat, élus locaux et société civile. C'est le sens Monsieur le Préfet, de ces engagements, qui viennent nourrir le contrat de convergence 2019/2022, prévu par la loi égalité réelle du 28 février 2017.

Mayotte ne peut évidemment que se réjouir de ces orientations qui ont été prises, traduisant pour notre territoire, un effort sans précédent, et je tiens à le souligner, à l'échelle d'un quinquennat.

Je rappelle que le contrat de projet Etat/Mayotte 2015/2020 était doté d'une enveloppe totale de 378,5 millions d'euros répartis de la manière suivante : 185,5 millions d'euros à la charge du Département et 193 millions d'euros pour l'Etat.

Ce premier contrat de convergence remplace le Contrat de Projet Etat Région 2015/2020.

Le contrat de convergence 2019/2022, représente plus de 1,6 milliards d'euros d'investissement soit une moyenne annuelle de **412 millions d'euros par an** contre 63 millions d'euros dans le cadre du Contrat de Projet Etat Région. C'est un gain très significatif.

Ce concours exceptionnel de 1,6 milliards d'euros en faveur notre territoire, résulte des efforts conjugués des différents partenaires :

- 1,088 milliards d'euros de l'Etat ;

- 326 millions d'euros du Département ;
- 71 millions d'euros mobilisés par les intercommunalités ;
- 161,1 millions d'euros pour les autres partenaires dont l'Union européenne.

Je salue Monsieur le Préfet, le travail partenarial extraordinaire réalisé ici par vous et vos équipes mais aussi votre entière disponibilité, pour répondre aux préoccupations profondes de toute une population, la plus pauvre de France et trop longtemps oubliée de ses dirigeants. Je tiens tout naturellement à me saisir de cette occasion pour vous souhaiter Monsieur le Préfet, bon vent dans vos nouvelles responsabilités et vous remercier comme il se doit au nom du Conseil départemental, pour le travail accompli au service des mahorais. Votre arrivée parmi nous, a permis au territoire de sortir de la grave crise sociale de 2018 et de concrétiser les engagements de la Ministre des Outre-mer, pris en faveur de la sécurité des mahorais et de la lutte contre l'immigration clandestine.

Vous le savez, Monsieur le Préfet, et ce n'est nullement faire injure à votre successeur, nous vous regretterons et ces mots dans ma bouche sont sincères et empreints de tristesse.

Je reviens à ce contrat que vous nous avez aidé à mener à bien.

C'est un nouvel élan pour la construction de notre Département. Ces actions vont permettre de poser les bases d'un rattrapage du territoire en équipements indispensables pour son essor. Je pense en particulier :

- Aux routes de Mayotte : une mise à niveau de notre réseau routier est à mettre en œuvre pour atteindre au moins les 80 km/h sur certains axes.
- Au traitement des eaux usées, à la gestion des eaux pluviales et de l'eau potable.
- Aux logements sociaux.
- A la construction et la rénovation des écoles primaires.
- Au développement du transport collectif terrestre et maritime.
- Aux études nécessaires pour la piste longue de l'aéroport de Mayotte.
- A la rénovation et à la construction des équipements pour l'accueil des grands événements sportifs et culturels, notamment des jeux des Iles de l'Océan Indien de 2027.

- A la construction des collèges et lycées et au développement de l'Université de Mayotte pour la formation de notre jeunesse. Université Monsieur le Préfet, que nous souhaitons voir devenir prochainement, de plein exercice.
- Ou encore, l'investissement en faveur du Très Haut Débit et des nouveaux usages numériques sur tout le territoire.

Si comme je l'ai dit, ces mesures permettent pour Mayotte, une véritable avancée, pour devenir réalité, elles doivent nous mobiliser tous, Etat, élus et société civile. A ce prix, ensemble, nous pourrons faire de ce nouvel outil à notre disposition, une réussite pour notre territoire et sa population.

Je salue à ce titre la rapidité avec laquelle, nous avons pu réunir aujourd'hui, ce premier comité de programmation, qui regroupe, l'ensemble des partenaires financiers engagé dans ce contrat de convergence.

Le Département rappelle également avec force son engagement résolu aux côtés des communes et des intercommunalités dans leurs projets de voiries, d'équipements sportifs, d'éclairage public et d'aménagements liés au tourisme, à hauteur de **37,6 millions d'euros** pour cette première programmation dont :

- 23,1 millions d'euros pour les routes communales et intercommunales ;
- 6,9 millions d'euros pour les équipements sportifs communaux ;
- 2,9 millions d'euros en faveur du développement touristique ;
- 2,5 millions d'euros pour l'aménagement des espaces publics communaux ;
- 1,4 millions d'euros pour l'éclairage public ;
- Et 800 000 euros en faveur de l'économie sociale et solidaire.

Le Département s'est par ailleurs engagé **hors contrat** de convergence à hauteur de **2,5 millions d'euros** en faveur des communes.

La même détermination est de mise avec les acteurs économiques du territoire.

Je rappelle que ces deux dernières années, le Conseil départemental a accompagné les entreprises à hauteur de 6,4 millions d'euros et le secteur agricole pour 492 000 euros.

Par ailleurs, nous comptons bien inscrire les problématiques d'activités économiques et d'emplois dès la programmation de septembre prochain.

De son côté, le Conseil départemental ambitionne au titre de ce contrat de convergence et de transformation 2019/2022, la construction entre autres :

- Des bâtiments permettant aux agents du Département de travailler dans les meilleures conditions. Il s'agit de deux bâtiments majeurs notamment le pôle régional à l'ancien tribunal et à l'ex-CFA ;
- De la salle polyvalente et du centre de formation de sportifs de haut niveau ;
- La construction et la rénovation des PMI et des centres médico-sociaux ;
- La réalisation d'une cité agricole Agropolis ;
- L'acquisition d'un local à Paris ;
- La construction du bâtiment des archives départementales et du centre de documentation scientifique ;
- Ou encore, des opérations liées à la mise en service des lignes de transport collectif interurbain terrestre et maritimes (les gares routières et les gares maritimes d'Iloni et Longoni).

L'ensemble de ces opérations, représente un coût global de 210,5 millions d'euros **dont 25,4 millions d'euros** sont déjà engagés **dès cette première programmation**. Désormais, nous devons nous retrousser les manches pour outiller au plus vite notre territoire des infrastructures nécessaires à son essor et à l'épanouissement de la population.

J'invite en ce sens, les bureaux d'études, les entreprises, les collectivités, l'Etat et la société civile, à se mobiliser tous ensemble pour atteindre dans les meilleurs délais, cette convergence tant attendue.

Monsieur le Préfet, Délégué du gouvernement, je me permets de me tourner vers vous pour insister sur les attentes fortes des mahorais sur trois grands dossiers :

- La nécessaire extension de la piste de l'aéroport de Mayotte, après les études prévues dans ce contrat,
- La transformation en grand port maritime d'Etat du port de Longoni
- Et enfin l'indispensable convergence des droits sociaux.

Les mahorais, dont je me fais ici le porte-parole, attendent des réponses claires et rapides de l'Etat.

Un dernier mot peut-être, pour souligner, que ce que nous avons obtenu, nous l'avons obtenu ensemble parce que nous avons pu travailler dans la confiance, en s'appuyant – dans nos compétences respectives – sur des

relations apaisées, au service de la population de Mayotte. C'est une philosophie qui m'est chère et j'entends continuer à la défendre auprès de tous les acteurs qui nous accompagnent au quotidien.

Je vous remercie de votre attention.